CPAS DE LA COMMUNE D'ANHEE
COMMUNE D'ANHEE

Le 27 octobre 2026

Madame la Conseillère,
Monsieur le Conseiller,

Nous avons l'honneur de vous inviter à assister à la réunion conjointe, annuelle et publique du Conseil Communal et du Conseil de l'Action Sociale qui aura lieu le **jeudi 19 novembre 2026 à 19 h 30**, à la Maison Communale d'Anhée, Place Communale, 6 (salle du Conseil).

ORDRE DU JOUR :

- présentation du rapport annuel sur l'ensemble des synergies existantes et à développer entre la Commune et le Centre d'Action Sociale – économies d'échelle, tel qu'établi par le Comité de Concertation Commune/CPAS.

Les réunions conjointes du Conseil Communal et du Conseil de l'Action Sociale ne donnent lieu à aucun vote. Aucun quorum n'est requis.

Dans l'attente du plaisir de vous rencontrer, nous vous prions d'agréer, Madame la Conseillère, Monsieur le Conseiller, nos salutations les plus distinguées.

Par le Collège,

La Directrice générale,	Le Bourgmestre,	Le Directeur général,	La Présidente du CPAS,
F. SEPTON	P.RONDIAT	M.DEJARDIN	A.MOUVET-PINON

ADMINISTRATION COMMUNALE D'ANHEE • NAMUR •